

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 18 décembre 2023

Date de la convocation 14/12/2023
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 6 / Votants : 6

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :

M. KUCHNA Joseph Mme MOUBAMBA Stéphanie M. LABONNE Gérard
Mme SALGUES Marinette M. MARCAUD Hugues Mme BRUYERE Mireille

Absents excusés avant donné procuration :

Absents excusés :

M. DESCAMPS Guillaume
Mme CONDON Michèle
Mme GAILLOT Nicole

2- MARPA – décision modificative n°2

Monsieur le Président présente la décision modificative n° 2 du budget MARPA et propose le réajustement du budget comme suit :

Section fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
6132- Autres	36 000.00 €	
7061-Redevances logements permanents		20 000.00 €
7062-Participation charges de fonctionnement		6 000.00 €
7063-Repas		10 000.00 €

Le Conseil d'Administration, l'exposé de son Président entendu,

APPROUVE la décision modificative : réajustement du budget, comme décrite ci-dessus.

Vote **POUR** à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 19 décembre 2023,

Le Président

Joseph KUCHNA



La secrétaire de séance,

Mireille BRUYERE

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2023

Application agréée E-legalite.com